



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brode

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/115

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

Envoyé en préfecture le 12/12/2016
Reçu en préfecture le 12/12/2016
Affiché le 
ID: 003-2016-115-2016-1206-2016_115-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 6 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2016

Le 6 décembre 2016 l'année deux mille
seize à 18h30

à Cadaujac – Salle des Fêtes (parc du
château)

Le Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes de Montesquieu, légalement convoqué,
s'est réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	E	Mme PELISSIER	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M. TAMARELLE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	Mme FOURNIER
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/115

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES**

Envoyé en préfecture le 12/12/2016
Reçu en préfecture le 12/12/2016
Affiché le 
ID: 003-2016-1206-2016_115-DE

Vu l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2015/42 en date du 31 mars 2015, fixant les montants alloués l'année précédente,

Vu la réunion de la commission « Vie locale » en date du 15/11/2016,

Considérant l'avis favorable du bureau

EXPOSÉ :

Les demandes exposées ci-après ayant reçu un avis favorable lors de leur examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- De verser aux associations ci-dessous dénommées, dans le cadre d'une **convention annuelle**, la somme de :

Association	Objet de la demande	Montant / an
Compagnie des Ateliers de Musique	Rallye découverte des instruments	4 000 €
Marque Page	Fête du livre de Léognan	4 750 €

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

Décide l'attribution d'une subvention aux associations au titre de l'exercice 2016, selon le tableau ci-dessus,

Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent,

Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents au versement des dites subventions.

Fait à Martillac, le 6 décembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement